

Réunion du Comité Directeur du 18 août 2021

<u>Membres du Comité Directeur</u>: Pierre-Jean ALLORY, Pascal AUBRY, Isabelle HAMELIN, Laurent LECORNU, Françoise LEFEUVRE, Damien PERNOT, Michel PLOUZENNEC, Jérôme PRIGENT, Benoit VASSELIN.

Invités: Michel LETY (président du CDJE22).

Ordre du jour

1.	Championnat de Bretagne jeunes 2021	. 1
2.	Assemblée Générale de rentrée	. 2

La réunion est ouverte à 20h30 en visio-conférence.

Pascal AUBRY remercie toutes les personnes présentes et rappelle que la convocation du Comité Directeur en période estivale est exceptionnelle, mais nécessaire compte tenu de l'actualité.

1. Championnat de Bretagne jeunes 2021

Jérôme PRIGENT rappelle l'historique de l'organisation de l'édition 2021 du championnat.

Le championnat initialement prévu à Pontivy en mars 2021 a été une fois repoussé en avril 2021 (sous une formule à cadence rapide sans hébergement), puis finalement repoussé sine die suite à l'aggravation du contexte sanitaire.

Après l'annulation du championnat de France jeunes prévu à Agen cet été, et compte tenu de l'importance du championnat de Bretagne pour les jeunes, la Ligue avait décidé d'organiser le championnat 2021 à la rentrée et la date des 25-26 septembre avait été réservée pour cela dans le calendrier.

La publication sur le site de la fédération de l'organisation du championnat de France jeunes à Agen du 24 au 31 octobre 2021 a modifié l'objectif de ce championnat de Bretagne, qui (re)devient qualificatif pour le France jeunes.

Plusieurs solutions ont été envisagées pour l'organisation de ce championnat depuis le début de l'été :

- En distanciel complet, solution rejetée pour des problèmes d'équité et de régularité des rencontres ;
- En présentiel, avec une formule différente de la formule habituelle permettant de s'abstraire des problématiques d'hébergement ;
- En mode hybride (joueurs rassemblés en plusieurs points sur le territoire en présence d'arbitres), permettant de limiter les déplacements et cibler des jauges plus réduites.

Note : quelle que soit la formule choisie, la compétition devra être ouverte à tous les jeunes licenciés bretons puisque les délais ne permettent pas l'organisation de qualificatifs départementaux.

Après consultation des responsables départementaux, la formule hybride est apparue difficile à organiser dans des délais courts et la formule présentielle a été privilégiée. Les responsables ont également remonté la difficulté pour les clubs de prévenir les jeunes si la compétition organisée trop tôt, et la difficulté pour les familles des qualifiés au championnat de France de s'organiser si elle est organisée trop tard. Pour ce dernier point, les 18-19 septembre 2021 ont été préférés.

Afin de limiter les déplacements longs (car à la journée, dans un objectif d'équité sportive), les recherches ont été menées à Pontivy, lieu prévu à l'origine pour l'organisation. La date des 18-19 septembre a finalement été rejetée pour un problème d'intendance (disponibilité de la salle mais pas du mobilier nécessaire).

Compte tenu de tous ces éléments, Jérôme PRIGENT propose d'organiser le championnat de Bretagne jeunes 2021 en présentiel à Pontivy les 25-26 septembre 2021, ouverte à tous les jeunes licenciés bretons, avec une cadence rapide et sous une formule restant à déterminer.

Pascal AUBRY demande au Comité Directeur son accord pour cette décision importante vis-à-vis des clubs et des familles des joueurs et de mandater la Direction des Jeunes et la Direction Technique pour trouver la meilleure formule respectueuse des contraintes sanitaires d'organisation et de l'équité sportive entre les joueurs.

<u>Décision</u>: à l'unanimité, le Comité Directeur approuve la formule proposée. Le Comité Directeur demande également à ce que soient évaluées toutes les solutions possibles en matière d'accompagnement des jeunes à Agen (en présentiel, en distanciel et en hybride).

2. Assemblée Générale de rentrée

Pascal AUBRY rappelle que la date de l'Assemblée Générale de rentrée avait été fixée en début d'été au 19 septembre 2021, exceptionnellement un dimanche à titre expérimental à la demande de responsables de clubs qui avaient remonté la difficulté d'être absent de leurs clubs le samedi matin en raisons des animations qui y sont menées, en direction des jeunes notamment.

Compte tenu de la charge prévisible importante de la rentrée échiquéenne, d'une fréquentation présentielle incertaine à cause des contraintes sanitaires, et de l'absence de disponibilité d'une salle centrale à ce jour, il demande à ce que soit envisagée la tenue de l'Assemblée en distanciel.

<u>Décision</u>: à l'unanimité, le Comité Directeur approuve la proposition avec un passage en soirée en semaine, sur un timing d'une heure et demie laissant une large place aux interactions avec les responsables des clubs.

La date du jeudi 9 septembre 2021 (à 20h30) est retenue et sera inscrite au calendrier.

La séance est levée à 22h20.